Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
28/12/2018	17/01/2019	2018-7633

1. Intitulé du projet

Défrichement de 1,7 ha du "bois de Douyllet" sur la commune du Buisson-de-Cadouin

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom LASSERRE Prénom Christophe

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
47°a)	Défrichement d'une superficie de 1,7 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de 1,7 ha du "bois de Douyllet", essentiellement composé de taillis de châtaignier (en grande partie non-exploitable), en mélange avec du robinier faux-acacia, et des réserves éparses de chêne. Dans la partie exploitée en 2009, on note la présence de quelques plants de frêne et chêne rouge (enrichissement non-entretenu).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la création d'une piscine et de sa zone d'agrément.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches. L'enlèvement du bois se fera par camion grumier par le chemin communal bordant la maison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera la piscine à réaliser.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie à défricher	1,7 ha
Superficie du massif forestier	> 4 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit Douyllet, commune du Buisson-de-Cadouin

Coordonnées géographiques[1] Long. 0 °90 '70 "9 Lat. 44 ° 81 ' 46 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. __ ° __ ' __ " .. Lat. __ ° __ ' __ " .

Point d'arrivée : Long. __ ° __ ' __ " .. Lat. __ ° __ ' __ " .

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	**Oui**	**Non**	**Lequel/Laquelle ?**
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Potentiel remblai pour la création de la piscine
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Perturbation de la faune utilisant ce milieu
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Défrichement (1,7 ha) d'un espace boisé (majoritairement composé de taillis de châtaignier)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Machines utilisées
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Source de bruit commune pour un chantier

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	(peut-être lors de l'arrachage des souches et de la création de la piscine)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Machines utilisées
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Ouverture d'un milieu initialement boisé

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet est peu visible depuis la route communale (n°143). Il n'impacte aucun zonages environnementaux ou patrimoniaux. Il est effectué à la demande du propriétaire qui souhaite par la suite créer une piscine, à proximité de son habitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus [X]

Fait à Brive-la-Gaillarde le, 27/12/2018

Signature

Vue n°1 : vue lointaine de la zone à défricher

Vue n°2 – Accrus sur le talus

Vue n°3 – Taillis du châtaignier exploitable au nord de la parcelle

Vue n°4 – Taillis de châtaignier (9 ans)

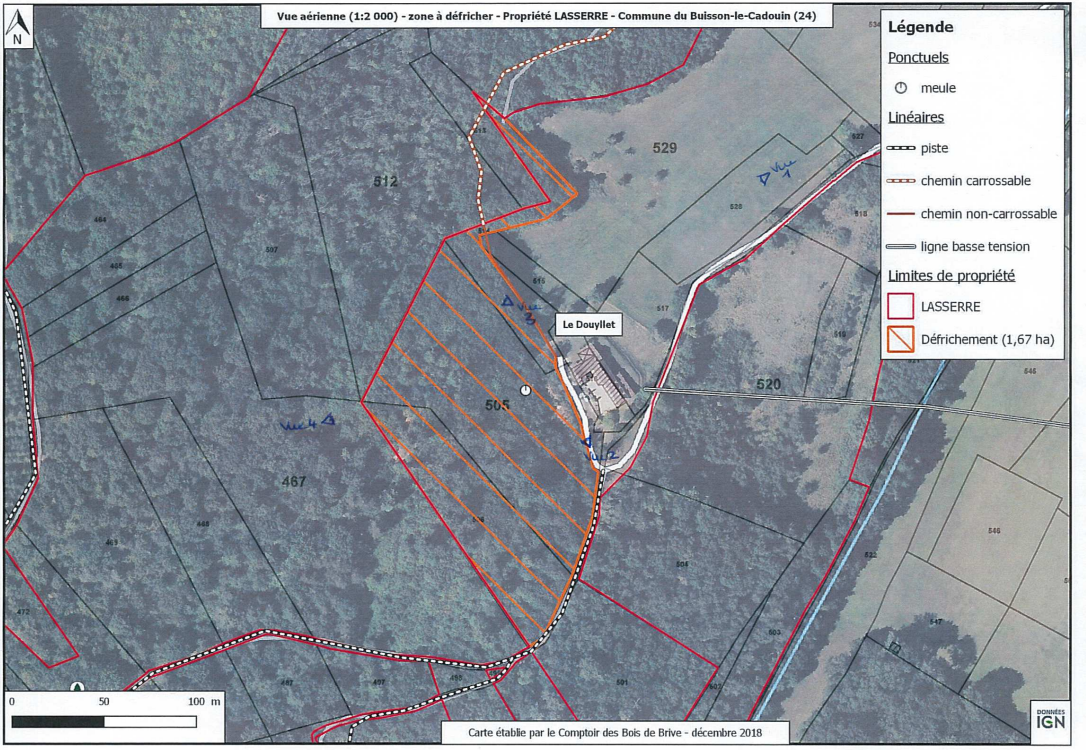
Vue aérienne (1:2 000) - zone à défricher - Propriété LASSERRE - Commune du Buisson-le-Cadouin (24)
N
Légende
Ponctuels
meule
Linéaires
piste
chemin carrossable
chemin non-carrossable
ligne basse tension
Limites de propriété
LASSERRE
Défrichement (1,67 ha)
Le Douyllet
505
512
529
520
467
0
50
100 m
Carte établie par le Comptoir des Bois de Brive - décembre 2018
DONNÉES IGN

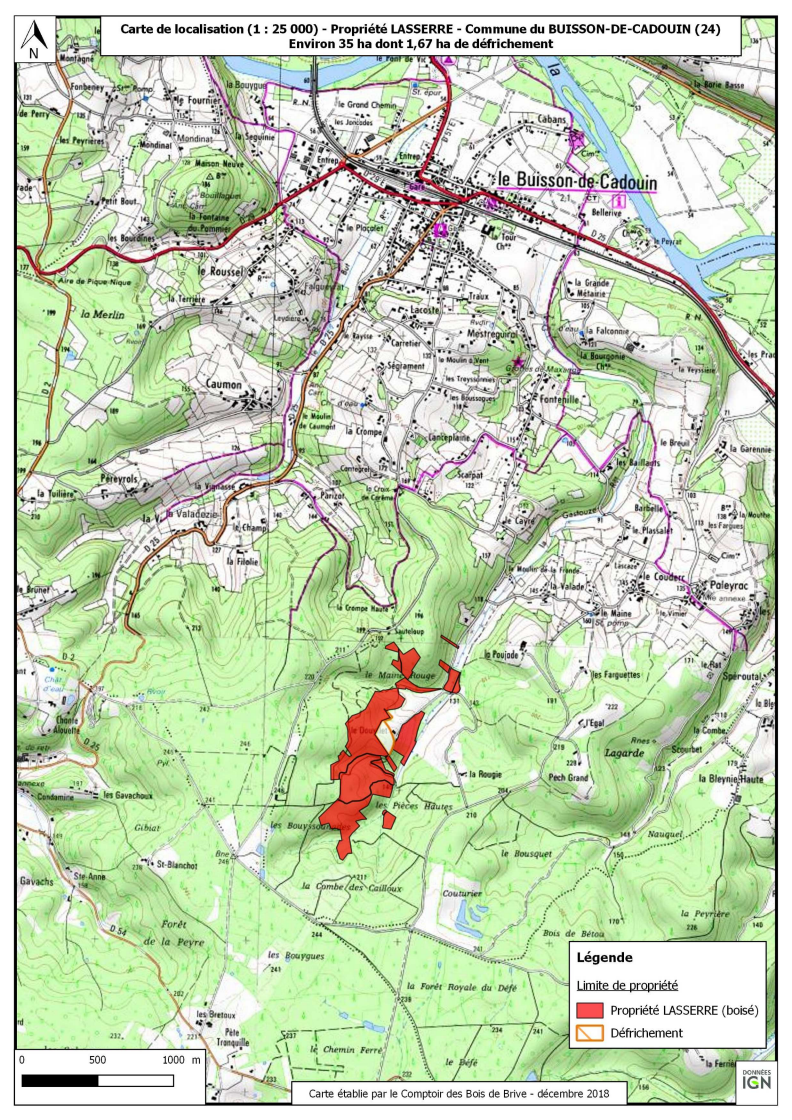
Carte de localisation (1 : 25 000) - Propriété LASSERRE - Commune du BUISSON-DE-CADOUIN (24)
Environ 35 ha dont 1,67 ha de défrichement
N
le Buisson-de-Cadouin
la Bouygue
le Grand Chemin
Cabans
la Borie Basse
Fonbeney
le Fournier
Mondinat
la Séguine
Maison Neuve
Entrep
le Petit Bout
la Fontaine du Pommier
les Bourdines
le Roussel
la Terrisse
la Merlin
le Placolet
Bellerive
le Peyrat
Lacoste
Traux
la Grande Métairie
la Falconnie
la Bourgonnie
Mestreguirgui
le Moulin à Vent
Ségrimant
Caumon
Fontenille
le Moulin de Caumont
la Crompe
Lanceplanie
le Breuil
la Garennie
les Baillents
Péreyrols
la Tuilière
la Valadouze
la Viguasse
le Champ
la Filolie
Cantegrel
Parizot
la Croix de Cérène
Scarpat
Gastouze
la Laye
Baribelle
la Plaxlalet
la Mouthe
les Farguets
le Moulin de la Fronde
la Valade
le Coudert
Paleyroc
la Maine
le Vinier
le Puyjade
les Farguettes
le Fiat
Spéroutal
le Mains Rouge
la Crompe Haute
Sauteloup
Chant d'oiseau
Chante Alouette
Lagarde
Pech Grand
la Bleynie-Haute
la Combe
Scourbet
les Gavachoux
Condamine
Gibiat
les Pièces Hautes
les Bouyssous
le Bousquet
Nauquet
Ste-Anne
St-Blanchot
Gavachs
la Combe des Cailloux
Couturier
Forêt de la Peyre
la Peyrière
Bois de Béton
les Bouygues
la Forêt Royale du Défé
les Bretoux
Pète Tranquille
le Chemin Ferré
le Défé
la Ferrière
0
500
1000 m
Légende
Limite de propriété
Propriété LASSERRE (boisé)
Défrichement
Carte établie par le Comptoir des Bois de Brive - décembre 2018
DONNÉES IGN

Parcelles cadastrales	Surface concernée	Type de peuplement	Commentaires
315 C 514 (p) poche nord-est	0,0970 ha	Sur un versant en pente légère, **taillis de châtaignier avec réserves.** Le taillis de châtaignier est exploitable (H : 20 m) et assez dense. On note la présence d'un enrichissement passé en frêne (Dm : 9,5 cm), dans l'ouest de la parcelle (hors défrichement).	L'enrichissement a été effectué par les anciens propriétaires (indivision DESGREES du LOU). Il n'y a pas de frêne dans la zone à défricher.
315 C 514 (p), 505 (p) Poche nord	0,2600 ha	Sur un versant en pente légère, **taillis de châtaignier** (dense et exploitable ; H : 18 m ; un peu de chancre). On note la présence de quelques perches et PB de robinier disséminés et surtout à proximité du chemin.	
315 C 514 (p), 505 (p) Poche est	0,0600 ha	Sur un talus, petite bande d'**accrus** de feuillus divers (robinier, saule, châtaignier, chêne ; H : 6 m) et quelques pins (H : 8 m).	
315 C 514 (p), 505 (p), 506 (p) Grande partie	1,2590 ha	Sur un versant en pente légère, **taillis de châtaignier** (dense, non-exploitable ; H : 6-10 m) **en mélange avec du robinier** (non-exploitable ; H : 8 m), dont une poche à l'est. On note la présence de quelques perches de frênes, ainsi que quelques **plants de chêne sessile** (H : 6 m). Tapis dense de ronce et genet à balais. Dans la partie sud-ouest (506), en plus du châtaignier (H : 5-8 m) et des robiniers, on observe quelques réserves éparses de chêne tauzin (BM). Un enrichissement en **chêne rouge** (Hm : 1 m) avait été effectué (échec en partie à cause de l'abroutissement et non-entretien). Tapis dense et difficilement pénétrable de genet et ajonc (H : 2-2,5 m).	Coupe rase réalisée par les anciens propriétaires en ~2009 et enrichissement grâce aux subventions « taillis déficitaire » en 2010. Les engagements n'ont pas été transférés au notaire. **Le nouveau propriétaire n'était pas informé.** Les châtaigniers ont été fortement attaqués par le cynips. Les enrichissements n'ont pas été suivis, fortement abroutis et sont aujourd'hui un échec.

- Les peuplements qui seront défrichés ne présentent pas de sensibilité environnementale particulière.
  - Le taillis de châtaignier observé dans les deux premières parcelles est tout à fait exploitable. Le châtaignier est assez présent dans cette propriété pour ne pas manquer suite au défrichement.
  - Celui dans la *grande partie,* n'est pas exploitable mais pas de bonne qualité non plus. Les enrichissements qui ont été réalisés sont un échec. Le défrichement permettra d'éliminer des espèces exotiques invasives (certification FSC©) comme le chêne rouge et le robinier faux-acacia.
  - Les opérations seront réalisées par temps sec et sur sol ressuyé afin d'éviter l'érosion du terrain.

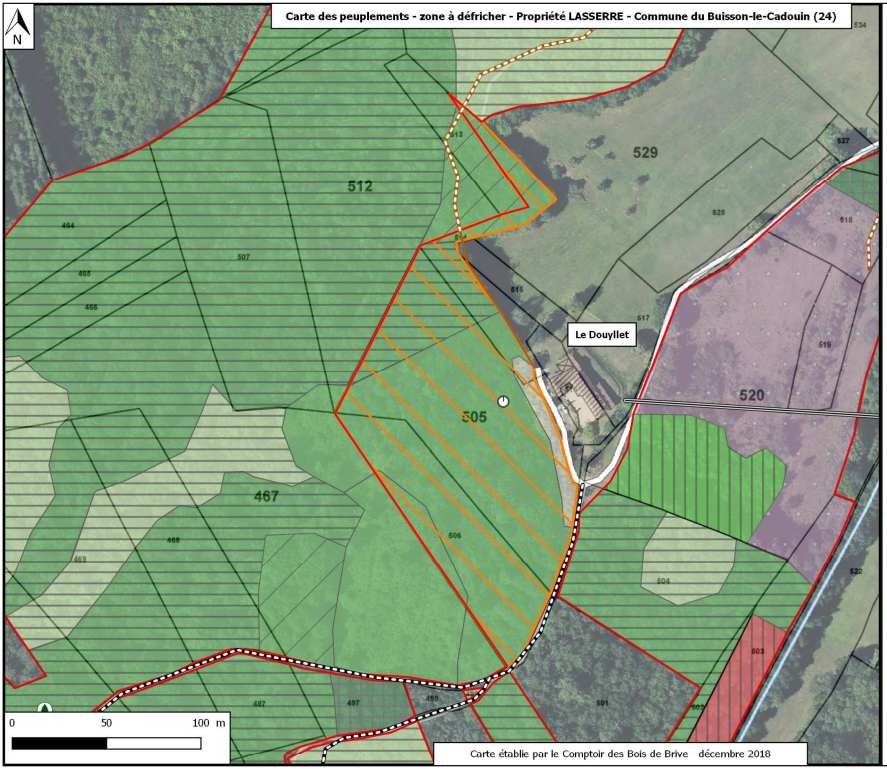
Carte des peuplements - zone à défricher - Propriété LASSERRE - Commune du Buisson-le-Cadouin (24)
N
Le Douyllet
512
529
505
467
520
0
50
100 m
Carte établie par le Comptoir des Bois de Brive décembre 2018
Légende
Ponctuels
meule
Linéaires
piste
chemin carrossable
chemin non-carrossable
ligne basse tension
Limites de propriété
LASSERRE
Défrichement (1,67 ha)
Type de peuplement
Futaie régulière résineuse
Futaie régulière feuillue
Mélange futaie-taillis
Taillis de châtaignier avec réserves
Taillis simple exploitable
Taillis simple exploitable de châtaignier
Taillis simple non-exploitable de châtaignier
Accrus
Milieu Naturel Associé
DONNÉES IGN

- Géoportail

https://www.geoportail.gouv.fr/carte

portail

Chercher un lieu, une adresse, une donnée

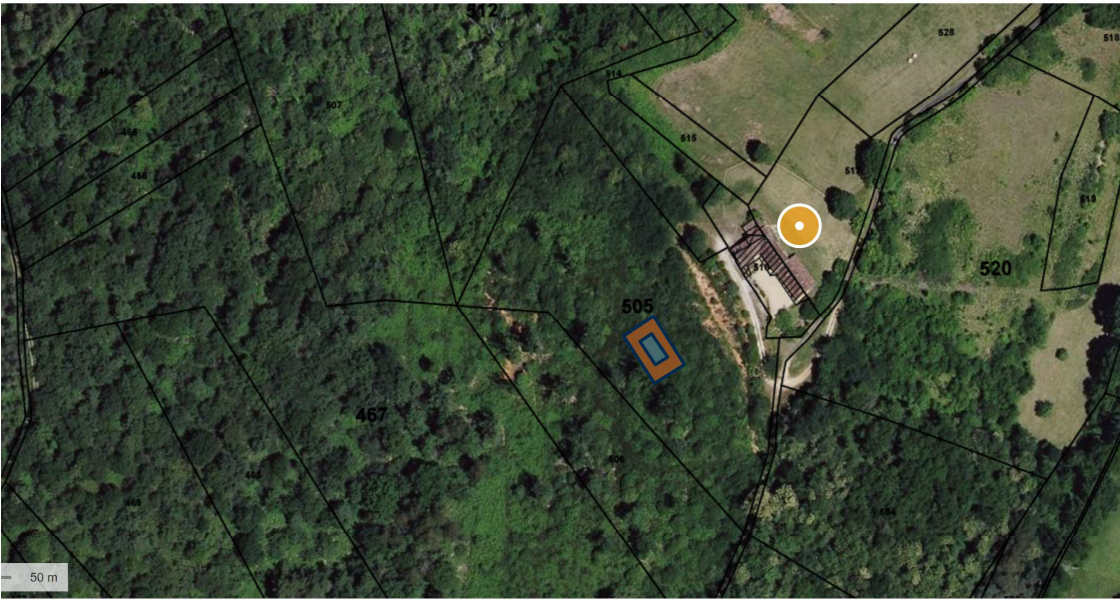

Données cartographiques : © IGN

ici pour rechercher